

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

2^e ADDITION
AU BREVET D'INVENTION

N° 610.369

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 38.723

Plume à réservoir.

Société dite : FABBRICA ITALIANA DI PENNE A SERBATOIO « AURORA » résidant en Italie.
(Brevet principal pris le 23 décembre 1925.)

Demandée le 17 juin 1930, à 13^h 52^m, à Paris.

Délivrée le 4 avril 1931. — Publiée le 4 juillet 1931.

1^{re} addition n° 35.030.

L'addition a pour objet un perfectionnement au porte-plume à réservoir décrit au brevet principal, dans lequel le corps portant à une extrémité la plume métallique et contenant à l'intérieur le réservoir pour l'encre, est monté mobile dans l'enveloppe externe de façon à pouvoir prendre, en plus de la position de fermeture, une position d'écriture et une position de remplissage.

La présente addition vise un dispositif destiné à permettre d'effectuer les déplacements du corps intérieur par rapport à l'enveloppe de la plume et qui en même temps permet de bloquer ledit corps dans la position d'écriture et de le laisser complètement indépendant de l'enveloppe pour l'en sortir en vue de l'opération de remplissage du réservoir.

A cet effet conformément à l'invention, le bouton à l'aide duquel on effectue les déplacements du corps de la plume et qui aboutit à l'extérieur à travers une fente ménagée dans l'enveloppe, est ici engagé avec le corps de la plume dans sa direction axiale, tandis qu'il peut se déplacer transversalement et, à l'aide d'une pièce transversale qui lui appartient, il peut se coincer

entre le corps de la plume et son enveloppe externe.

Sur le dessin annexé est représentée, à titre d'exemple, une forme de réalisation d'un porte-plume à réservoir conforme à l'invention.

La fig. 1 montre en coupe axiale le porte-plume fermé.

La fig. 2 est une vue externe, à 90° par rapport à la fig. 1, de la plume en position de fonctionnement mais non bloquée.

La fig. 3 montre, à plus grande échelle, la portion du corps comprenant le bouton de manœuvre dans la position de la fig. 2, l'enveloppe externe étant représentée en coupe axiale et l'organe d'engagement étant supprimé dans la moitié droite de la figure.

La fig. 4 est une coupe transversale suivant X-X de la fig. 3 et

La fig. 5 montre à part l'organe d'engagement avec le corps intérieur qui porte la plume.

Sur ces figures, 1 indique le corps intérieur qui porte la plume, 2 la plume métallique, 3 le réservoir déformable, 4 une tige disposée à côté de ce réservoir et pouvant être déplacée de toute façon appropriée pour

produire la compression du réservoir, la tige 4 peut être déplacée par exemple à l'aide d'une lame 5 sur laquelle on peut exercer une poussée à l'aide d'un bouton 6.

5 Le corps 1 est monté à l'intérieur d'une enveloppe 7, fermée à une extrémité par un capuchon 8 et à l'autre extrémité par une palette pivotée 9.

L'enveloppe 7 présente, suivant une gé-
10 ratrice, une fente 10 traversée par la tige d'un bouton 11 destiné à produire les déplacements du corps 1.

Pour établir la connexion entre le bouton 11 et de corps 1, le bouton 11 est porté par
15 une pièce 20 engagée avec jeu transversal dans une ouverture d'un manchon cylindrique 21 embrassant le corps 1 et pouvant se déplacer axialement dans l'enveloppe 7. Sur
la face intérieure de la pièce 20 il y a de
20 plus une saillie 20¹.

Le manchon 21 comporte à son tour une dent intérieure 22 (fig. 3 et 5), engagée dans une rainure 23 ménagée dans la sur-
face du corps 1 et s'étendant de l'extrémité
25 arrière de celui-ci jusqu'à l'endroit occupé par le manchon 21.

Le manchon 21 comporte de plus une dent extérieure 24 devant prendre place dans
la fente 10 de l'enveloppe 7 dont l'extré-
30 mité interne comporte deux prolongements 25 et 26 dirigés en sens contraire (fig. 2).

La rainure 23 du corps 1 est légèrement déplacée de côté par rapport à la fente 10, comme il est visible fig. 3, par la position
35 relative des dents 22 et 24, et elle se termine à son extrémité interne par une extension latérale 27 dont le fond forme rampe à partir de la rainure 23.

Dans ces conditions, le bouton 11 peut
40 être déplacé dans la fente 10 de l'une de ses extrémités à l'autre (fig. 1 et 2), et pendant ce mouvement le bouton entraîne avec lui le manchon 21 avec lequel il est
45 relié rigidement dans la direction axiale, la pièce 20 pouvant se déplacer seulement transversalement par rapport au manchon 21. Pendant ces déplacements la position du bouton 11 par rapport au manchon 21 est
fixée par ce fait que aussi bien la tige du
50 bouton 11 que la dent 24 du manchon se trouvent toutes les deux dans la fente 10. Par conséquent la saillie interne 20¹ de la

pièce 20 portant le bouton 11 est engagée en direction axiale avec les bords frontaux
de l'extension 27 de la rainure 23 de sorte
55 que le bouton 11 avec le manchon 21 sont engagés avec le corps 1 qui est obligé de suivre les déplacements du bouton 11.

Lorsque le bouton 11 a atteint l'extré-
mité interne de la fente 10 (fig. 2), il peut
60 être dévié de façon à amener sa tige dans l'un ou dans l'autre des prolongements 25 et 26 de la fente 10.

En déplaçant le bouton 11 vers la droite, de façon à amener la tige dans le prolonge-
65 ment 25, la pièce 20 qui occupe l'extension 27 de la rainure 23 du corps 1, est forcée sur la rampe qui constitue le fond de cette extension 27 pendant que sa dent interne 20¹ demeure toujours engagée avec les
70 parois frontales de cette extension.

Alors le bouton 11 avec la pièce de base 20 et avec la dent intérieure 20¹ est coincé entre le corps 1 et l'enveloppe 7, de sorte
75 que le corps 1, avec la plume métallique 2, est solidement immobilisé dans l'enveloppe 7.

La plume est alors en position d'écriture et la pression que l'on exerce sur la plume
80 métallique ne peut pas provoquer une rentrée du corps 1 dans l'enveloppe.

Si, par contre, le bouton 11 est déplacé vers la gauche, de façon à amener sa tige dans le prolongement 26 de la fente 10, la
85 saillie interne 20¹ de la pièce 20 vient s'aligner avec la dent interne 22 du manchon 21, c'est-à-dire dans la rainure 23. Alors en exerçant une traction sur le corps 1 à l'extrémité où est montée la plume métallique, ce corps peut être tiré complètement en de-
90 hors de l'enveloppe 7, car le déplacement axial du corps 1 par rapport à l'enveloppe 7 n'est plus empêché par la saillie 20¹.

Le corps 1 de la plume peut ainsi être tiré en dehors de l'enveloppe 7 ou séparé
95 complètement de celle-ci pour effectuer l'opération de remplissage, tandis que le manchon 21 demeure dans l'enveloppe 7, car la dent 22 bute contre la paroi qui limite la rainure 23 à son extrémité interne. 100

Le corps 1 peut être ensuite introduit de nouveau dans l'enveloppe 7 où il sera engagé avec le manchon 21 en ramenant le bouton 20 dans la position médiane repré-

sentée fig. 2 et 3.

RÉSUMÉ.

Porte-plume à réservoir suivant le brevet principal dans lequel le corps, portant la
5 plume métallique et le réservoir pour l'encre, est pourvu d'un bouton sortant à travers une fente de l'enveloppe, caractérisé par les points suivants :

1° Le bouton comporte une pièce en arc,
10 montée mobile transversalement dans une ouverture d'un manchon, et susceptible d'être immobilisée entre le corps qui porte la plume et l'enveloppe pour bloquer la plume en position d'écriture.

15 2° Le manchon où est monté le bouton comporte une dent intérieure engagée dans une rainure longitudinale du corps de la plume et une dent extérieure, disposée de côté par rapport à la première dent, et en-
20 gagée avec la fente de l'enveloppe, et la pièce en arc solidaire du bouton comporte une dent intérieure mobile dans une rainure du corps et dans une extension latérale d'une telle rainure.

3° L'extrémité de la fente de l'enveloppe 25 se trouvant du côté de la plume métallique, forme deux branchements latéraux pour rendre possibles des déplacements latéraux du bouton.

4° Le fond de l'extension latérale de la 30 rainure ménagée dans le corps de la plume, est à rampe pour provoquer le blocage de la dent intérieure de la pièce en arc lorsque, par l'effet d'un déplacement latéral du bouton, ladite pièce est déplacée dans le sens 35 dans lequel la rampe monte.

5° La rainure du corps qui porte la plume se termine, d'une part, à l'endroit de la dent du manchon et d'autre part elle se prolonge jusqu'à l'extrémité dudit corps, de telle sorte 40 que ledit corps peut être extrait complètement de l'enveloppe externe.

Société dite :

FABBRICA ITALIANA DI PENNE A SERBATOIO

«AURORA».

Par procuration :

P. DEGROOTE.

